



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
JUMPING RIDING AMBASSADORS
WWW.AJAMBASSADORS.COM

RÈGLEMENT CHALLENGE CUP pour les membres de l'AJA, version 2018

1. Idée et concept

1.1 Définition

L'AJA (= International Association of Jumping Riding Ambassadors) organise, pour ses membres et pour une durée indéterminée, une épreuve internationale du petit tour (environ 1,10 m) comportant deux formules :

formule I : les épreuves qualificatives de la Challenge Cup avec classement annuel ;

formule II : la finale de la Challenge Cup.

1.2 Objectif

L'objectif de la Challenge Cup est de faire connaître la classe Ambassadors (cavalières et cavaliers à partir de quarante-cinq ans) et de lui conférer davantage de notoriété. De plus, cette Coupe doit permettre aux participants des événements internationaux AJA de prendre part à d'autres événements majeurs du sport hippique et fournir aux organisateurs les informations nécessaires à la promotion de leur compétition.

1.3 Mode de réalisation

Chaque organisateur d'un concours international AJA organisera une compétition Challenge Cup qui servira à la fois d'épreuve comptant pour le classement annuel de la Challenge Cup et d'épreuve qualificative pour la finale de la Challenge Cup. L'année de la Challenge Cup ne coïncide pas avec l'année calendrier, mais s'étend de la dernière finale en date à la prochaine finale.

2. Épreuves d'évaluation et de qualification

2.1 Déroulement des épreuves de qualification

L'organisateur organisera de manière analogue à l'Europa Cup une épreuve dénommée « Challenge Cup » qui comportera deux manches différentes au chrono, barème A, sans barrage, conformément aux articles FEI 273.1, 2.1, 3.3 et 4.3. Trente minutes de pause maximum et une nouvelle reconnaissance du parcours suivront la première manche.

La deuxième manche sera plus courte et suivra un parcours différent.

Tous les athlètes qui n'ont pas été éliminés ou n'ont pas abandonné au cours de la première manche prendront le départ de la seconde dans le sens inverse de leur classement intermédiaire.

Les points obtenus lors des deux manches et le temps réalisé au cours de la seconde manche comptent pour le classement.

Les seize meilleurs athlètes seront classés. Les seize meilleurs athlètes obtiendront des points.

Un cheval par cavalier.

2.2 Conditions de participation à la Challenge Cup

La Challenge Cup est classée comme une compétition AJA.

Pour participer aux compétitions AJA, les athlètes doivent être des membres actuels de l'AJA (avec l'adhésion entièrement payée dans l'année en cours), des candidats à l'adhésion à l'AJA, ou

des cavaliers invités par les organisateurs.

Seuls les membres de l'AJA qui ont soumis leur inscription à la Challenge Cup et qui ont payé leur cotisation pour l'année en cours sont éligibles.

Les athlètes qui ont déjà été membres de l'AJA et qui ont été exclus par l'assemblée générale de l'AJA pour quelque raison que ce soit ne sont pas autorisés à participer.

Les chevaux doivent avoir participé à un Petit Tour la veille de la compétition.

Des points sont attribués pour la qualification et / ou le classement de la Challenge Cup aux membres qui sont inscrits à la Challenge Cup et qui ont payé leur cotisation pour l'année en cours

Chevaux âgés de six ans et plus.

2.3 Dotation et remise des prix pour la Challenge Cup

Indépendamment du nombre de participants au départ, les seize meilleurs athlètes au moins seront classés. L'organisateur leur décernera les prix en nature habituels et l'AJA remettra une plaque aux meilleurs seize athlètes. Le vainqueur recevra le prix honorifique de l'AJA.

3. Classement annuel

3.1 Classement de la Challenge Cup en tant qu'épreuve de qualification

Indépendamment du nombre de participants classés par l'organisateur, seuls les seize premiers participants à la Challenge Cup obtiendront des points. Les concurrents éliminés ne recevront pas de points. Le nombre de participants n'a aucune influence sur le nombre de points :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	17	15	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

3.2 Calcul du classement annuel

Le classement est effectué en additionnant le nombre de points attribués au cavalier et non au cheval lors des épreuves qualificatives. En cas d'égalité de classement, on additionne le nombre des points des rangs correspondants et on le divise par le nombre de cavaliers ayant le même nombre de points. En cas d'égalité de points au terme de l'épreuve finale, c'est

- le nombre de premières places ;
- le nombre de deuxièmes places ;
- le nombre de troisièmes places ;
- etc.

qui est décisif.

La Commission technique de l'AJA peut limiter le nombre de résultats comptabilisés par saison.

3.3 Prix pour le classement annuel

Les seize premiers du classement recevront des prix honorifiques de la part de l'AJA.

3.4 Cérémonie de remise des prix pour le classement annuel

La cérémonie de remise des prix pour le classement annuel se déroule au moment de la finale.

4. Finale

4.1 Conditions de participation à la Finale

En principe, tous les athlètes qui ont obtenu au moins un point se qualifient pour la finale. Toutefois, un maximum de huit athlètes par pays sont autorisés à y participer. Ainsi, si plus de huit athlètes d'un même pays se sont classés, seuls huit peuvent participer à la finale : en principe, les huit athlètes les mieux classés lors de l'épreuve qualificative. Si un ou plusieurs cavaliers parmi ces huit renoncent à participer, le ou les meilleurs suivants sont sélectionnés automatiquement.

Si plusieurs athlètes occupent la huitième place du classement d'un pays avec le même nombre de points, ils ont tous le droit de participer. Si, dans ce cas, un des athlètes qualifiés ne pouvait pas se présenter, le suivant dans le classement ne le pourrait que si le nombre de huit n'est pas encore atteint.

Indépendamment du fait qu'ils soient qualifiés ou non, huit membres de l'AJA du pays organisateur inscrits à la Challenge Cup ont également le droit de participer.

En outre, on qualifie également le vainqueur du classement de l'année en cours ainsi que le vainqueur de la finale de l'année précédente. Si l'un des vainqueurs renonçait à participer, personne ne pourrait occuper sa place.

Le cheval ne doit pas se qualifier pour la finale.

Les athlètes doivent concourir sur le même cheval lors de toutes les épreuves de la finale. Les chevaux qui participent à la finale ne peuvent concourir qu'au warm-up le premier jour, et au deux compétitions de la finale Challenge Cup.

Exception : si un athlète est exclu ou a abandonné le concours lors de la Friendship Cup AJA par équipes, il est autorisé à participer aux autres épreuves de ce CSIV-B au cours des journées suivantes (une épreuve par jour).

4.2 Déroulement des épreuves finales

Le vainqueur et les quinze athlètes suivants de la finale de la Challenge Cup seront classés à partir de quatre tours barème A (deux manches de la compétition Friendship Cup AJA par équipe + deux manches de la Challenge Cup).

La première compétition comptant pour la finale de la Challenge Cup est la compétition Friendship Cup AJA par équipe et aura lieu selon l'article 265.2 de la FEI et les spécifications suivantes : deux manches sur le même parcours, dix à douze obstacles, hauteur 1,10 m, largeur 1,20 m et pas de rivière. Vitesse : 350 m / minute.

Les athlètes qualifiés qui ne font pas partie d'une équipe participeront à la compétition par équipe en tant que participant individuel.

Tous les participants à la finale qui ne sont pas éliminés au premier tour de la compétition par équipe peuvent commencer au deuxième tour, soit en tant que membre de l'une des six meilleures équipes, soit en tant que participant individuel. L'ordre de départ des participants individuels sera décidé par un tirage au sort et ils commenceront avant les équipes.

Tous les athlètes qui n'ont pas été éliminés ou qui n'ont pas abandonné dans la compétition par équipe se qualifient pour la deuxième compétition de la finale de la Challenge Cup le dernier jour.

La deuxième compétition comptant pour la finale de la Challenge Cup aura lieu selon les articles 273.1, 2.1, 3.3.1 et 4.3 de la FEI avec deux manches différentes et un barrage.

Premier tour : barème A au chronomètre. Onze à douze obstacles, hauteur de 1,10 m, largeur de 1,20 m et pas de rivière. Vitesse : 350 m / minute

Ordre de départ à l'inverse du classement (pénalités / temps) après la première compétition comptant pour la finale (compétition par équipe)

Après le premier tour, il y aura une pause de trente minutes maximum et une nouvelle reconnaissance du parcours.

Le deuxième tour sera raccourci et sur un nouveau parcours. Tous les participants qui n'ont pas été éliminés ou qui n'ont pas abandonné la compétition au premier tour commenceront au deuxième tour.

Deuxième tour : barème A au chronomètre. Neuf à dix obstacles, hauteur de 1,10 m et largeur de 1,20 m, pas de rivière. Vitesse: 350 m / minute

Ordre de départ à l'inverse du classement intermédiaire après la compétition par équipe et le premier tour de la deuxième compétition de la finale de la Challenge Cup.

À égalité de points après quatre tours, il y aura un barrage au chronomètre pour déterminer les trois premiers classés.

Barrage : barème A au chronomètre.

Ordre de départ comme à la deuxième manche de la deuxième compétition.

Le temps de la deuxième manche de la deuxième compétition de la finale de la Challenge Cup qui compte pour les classés suivants.

Un cheval par athlète. Toutes les compétitions de la finale doivent être courues avec le même cheval.

Recommandations pour le calendrier la finale de la Challenge Cup :

option I :

Premier jour matin : inspection vétérinaire

Premier jour l'après-midi : warm-up – épreuve d'échauffement

Deuxième journée : Premier tour de la compétition n°1 : 1^{ère} manche de la Friendship Cup AJA par équipe

Troisième jour : Deuxième tour de la compétition n°1 : 2^e manche de la Friendship Cup AJA par équipe

Quatrième jour : Compétition n°2 : deux manches de la Challenge Cup.

option II :

Premier jour matin : inspection vétérinaire

Premier jour l'après-midi : warm-up – épreuve d'échauffement

Deuxième journée : compétition n°1 : 2 manches de la Friendship Cup AJA par équipe

Troisième jour : jour de repos

Quatrième jour : compétition n°2 : deux manches de la Challenge Cup.

4.3 Liste des participants à la finale

Après la dernière épreuve de qualification précédant la finale de la Challenge Cup, la commission technique établira immédiatement la liste des cavaliers qualifiés de chaque pays et des participants en réserve.

4.4 Cérémonie de remise des prix pour l'épreuve finale

La cérémonie de remise des prix pour la Friendship Cup AJA par équipes se déroulera directement après l'épreuve. Les prix en nature seront décernés par l'organisateur. L'AJA remettra des prix honorifiques et vingt-quatre plaques aux vainqueurs.

La cérémonie de remise des prix de la Challenge Cup se tiendra immédiatement après la finale de la Challenge Cup. Indépendamment du nombre de participants, les seize meilleurs athlètes du classement final recevront des prix honorifiques de la part de l'AJA ainsi que des prix en nature et des plaques de la part de l'organisateur. Aucune cérémonie distincte de remise des prix n'est prévue pour la finale de la Challenge Cup.

4.5 Annulation de la finale

Si moins de dix participants se sont qualifiés pour la finale ou si moins de trois pays sont représentés, la finale sera annulée.

5. Généralités

5.1 Concours de qualification et finale

Le calendrier des concours et les organisateurs des épreuves de la Challenge Cup sont proposés annuellement par le conseil d'administration de l'AJA et approuvés par son assemblée générale annuelle. L'organisateur de la finale est sélectionné par le conseil d'administration de l'AJA.

5.2 Permutation avec l'Europa Cup

Tous les membres de l'AJA peuvent permuter une fois par année leur participation à l'Europa Cup et à la Challenge Cup. Cette permutation doit être notifiée à la commission technique avant la clôture des inscriptions au prochain concours. En cas de permutation, il n'est pas possible de faire valoir les points accumulés lors d'une coupe pour une autre.

5.3 Exclusion en cas de sanctions

Les athlètes exclus de leur FN pendant l'année de la Challenge Cup sont éliminés du classement. De plus, la commission disciplinaire de l'AJA peut exclure des athlètes pour des raisons exceptionnelles.

5.4 Avant-programmes

Les avant-programmes doivent être présentés à temps pour examen à la commission technique de l'AJA, avant d'être soumis à la FN compétente.

5.5 Administration

La commission technique de l'AJA désignera un ou plusieurs membres pour administrer la Challenge Cup. Ceux-ci sont responsables de la communication entre l'AJA, les organisateurs, les athlètes et les sponsors éventuels.

5.6 Service de résultats

La commission technique de l'AJA maintiendra un service de résultats qui évaluera les classements des épreuves de la Challenge Cup, ajustera le classement général intermédiaire et établira le classement final. Le classement actuel sera publié sur Internet à l'adresse www.ajambassadors.com.

5.7 Sponsoring

Un ou plusieurs sponsors peuvent être invités à financer les prix en nature et/ou à aider les athlètes originaires des pays voisins d'Europe de l'Est (remboursement des frais de déplacement).

5.8 Publicité/relations publiques

Les organisateurs des épreuves de la Challenge Cup mettront tout en œuvre pour permettre la couverture médiatique de la Challenge Cup, de ses préparatifs à sa clôture, et pour que l'événement soit reconnu.

5.9 Divers

Pour tous les cas non réglementés par le présent règlement, le directeur technique de l'AJA, présent, prendra les décisions opportunes de façon à trouver une solution juste et correcte en faveur du sport, en conformité avec les dispositions de la FEI et avec l'accord du jury.

5.10 Validité du règlement

Le présent règlement constitue la treizième version datée du **10^{ième} janvier 2018** et remplace le règlement du 1^{ier} août 2014 et toutes les autres versions. En cas de différences dans les traductions, c'est la version anglaise qui s'applique.

Le 10^{ième} janvier 2018